

DoP (declaration of performance)

Déclaration de performance

Nr. 658.1.1

658 WANDOFORTE

1. Identification unique	Chaque emballage est doté d'un numéro de lot unique qui renvoie aux spécifications établies pour cette masse d'égalisation.	
2. Désignation	Forbo Eurocol Nederland 658 Wandoforte : masse d'égalisation à base de ciment pour murs.	
3. Application	Pour l'égalisation et la réparation de murs à base de ciment et d'autres murs pierreux, tels que béton, béton cellulaire, brique de sable calcaire, de 2 à 10 mm d'épaisseur de couche, etc., qui doivent recevoir un carrelage. Convient pour des applications intérieures et extérieures.	
4. Nom et adresse de contact fabricant	<i>Forbo Eurocol Nederland B.V.</i> <i>Industrieweg 1-2</i> <i>NL-1521 NA Wormerveer Pays-Bas</i> <i>Tél. +31 75 6271600</i> <i>Courriel : info.eurocol@forbo.com</i>	
5. Nom et adresse de contact autorisé	Non applicable	
6. Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances	4	
7. Activité de l'organisme de certification notifié tel que requis par la norme harmonisée	Non applicable	
8. Évaluation technique Européenne	Non applicable	
9. Performance déclarée	GP-CSIV selon NEN-EN 998-1:2010 ; mortier d'enduit polyvalent à résistance accrue à la pression (CSIV) et absorption réduite d'eau (W2) pour une utilisation sous du carrelage dans des situations intérieures et extérieures.	
Caractéristiques essentielles	Performance	Méthode d'essai
Densité apparente sèche	1500 Kg/m ³	NEN-EN 1015-10:1999+A1:2007
Résistance à la pression après 28 jours	CSIV = > 6 N/mm ²	NEN-EN 1015-11:1999+A1:2007
Adhérence initiale	2.3 N/mm ²	NEN-EN 1015-12:2000
Absorption d'eau capillaire	W2 = ≤ 0,20 kg/m ² • min 0,5	NEN-EN 1015-18:2003
Résistance à la pression après une exposition à l'eau et à des cycles de gel-dégel	10 N/mm ²	
Coefficient de perméabilité à la vapeur d'eau	μ 5/20	NEN-EN 1015-19:1998+A1:2004
Coefficient de conductivité thermique	λ 0,47W/mK	NEN-EN 1745:2012 tabel A.12
Réaction au feu du matériau	Classe E	NEN-EN 13501-1:2007+C1:2009
Dégagement de composants dangereux	voir FDS	
La présente déclaration a été rédigée selon l'Annexe ZA de NEN-EN 998-1:2010.		
10. La performance des points 1 et 2 sont compatibles avec le produit décrit spécifiée au paragraphe 9 rendement. Cette déclaration de performance est établie sous la seule responsabilité de l'en ARTICLE CI fabricant 4.		
		Wormerveer, 11-07-2013 signé: ing. T.W. Breeuwer; Manager R&D 